

Jean Jacques BERTOME 1681 - 1771

Illustre personnage, témoin de notre histoire, fit partie de la vie religieuse de Willgottheim et donna son nom à une place de notre village.

Jean Jacques Bertomé est né le 3 décembre 1681 à Phalsbourg et décédé le 13 février 1771 à Willgottheim. Ses parents sont Jean *Berthélémy* et Marie Mauvais. Il était l'aîné d'une fratrie de six frères et sœurs. Le nom de Berthélémy ou Berthomé est très répandu à Poitiers et environs, ce qui laisse supposer que sa famille trouve son origine dans le Poitou. Il est à noter que sur bon nombre de documents étudiés, le nom de Bertomé peut s'écrire de différentes manières, Berthomé, Bertoumé ou Bertommé.

La famille Bertomé ferait partie de celles qui émigreront sur Phalsbourg lors de la construction des fortifications de la ville par Vauban, où la réalisation des travaux engendrera en 1679 un fort apport de personnes de différentes régions de France, divers métiers, corporations et commerces. Les Capucins du Monastère créé en 1626 par Henriette de Lorraine organisèrent la vie religieuse de l'ensemble de la communauté civile et militaire, en proposant leurs services à la prêtrise qui dépendait du diocèse de Strasbourg et du Chapitre rural de Betbur. L'entourage militaire et religieux a certainement dû influencer le jeune Jean Jacques Bertomé pour le choix de sa future vie militaire et religieuse.

Avant de poursuivre, il serait intéressant de situer l'époque rapportée ci-dessus dans le temps, en prenant la période référencée ci-dessus de 1681 à 1771.

Le 30/9/1681 la Fleur de Lys flotte sur Strasbourg, ancienne "Ville Libre"... ! En effet, Strasbourg a capitulé sans combattre et s'est rendu à Louvois, cerné par une armée de 20.000 hommes ! La ville se trouve désormais rattachée au Royaume de France ; les magistrats ont obtenu le maintien des confessions protestantes et la sauvegarde de certains privilèges municipaux. Cependant la Cathédrale a été rendue au culte catholique. En fait, Louis XIV n'avait jamais reconnu la neutralité de la vieille république. Le 23 octobre 1681 le Roi est accueilli à Strasbourg laquelle organisa de grandes festivités.

A partir de 1704 nous découvrons la présence des Cardinaux de Rohan, nous en reparlerons un peu plus tard.

Dès 1705, "vive la Fourchette", les nobles de la Cour de Versailles ne mangent plus avec leurs doigts, fourchettes et cuillères sont devenus des instruments indispensables à une bonne tenue de table.

En 1722, on achève la construction, réalisée en partie avec les pierres du château du Kochersberg, de la route postale de Willgottheim. Ceci nous permet une visite royale le 17 août 1725, Marie Leczinska future reine de France se dirigeant vers Fontainebleau via le Kochersberg.

Le 8 mai 1770 Marie Antoinette, choisie pour épouser le Dauphin futur Roi Louis XVI, part de Strasbourg en direction de Versailles via le Kochersberg. D'ailleurs à l'approche de cet événement, ordre fut donné aux "corvéables" de rendre la route de Willgottheim "praticable et douce" autant que cela sera possible !

Période militaire.

Les états de services de Jean Jacques Bertomé peuvent se situer entre 1700 et 1706, le Service Historique des Armées ne pouvant pas donner plus de renseignement. Néanmoins, il s'avère qu'il sera nommé officier avec le grade de Commandant au bout d'une période militaire relativement courte. L'intéressé semble-t-il, ne parlera jamais de sa vie militaire.

Entrée au Grand Séminaire de Strasbourg.

Nous trouvons trace le 3 avril 1706 de son inscription au Grand Séminaire et son nom figure dans les ‘‘Matricules de l’Université Episcopale de Strasbourg’’ sous : **Jacobus Bertomé Phalburgensis**. Confirmant ainsi son souhait de poursuivre des études de théologie et de choisir la Prêtrise.

Son premier poste en temps que prêtre l’amena à Wasselonne 1709 – 1714, puis à Mittelbronn 1714 – 1720, qui faisait partie à l’époque du Diocèse de Strasbourg.

Lors de sa présence dans cette paroisse, c’est certainement avec émotion, comme ancien militaire, qu’il a pu assister à la création par des soldats, du Pèlerinage de Bonne Fontaine, suite à une épidémie qui frappa l’ensemble de la garnison de Phalsbourg entre 1715 et 1716. Beaucoup de soldats trouvèrent la guérison en buvant l’eau de la source de Bonne Fontaine ! Sa prochaine paroisse fut Lutzelhouse 1720- 1735, puis Willgottheim....

Curé de Willgottheim 1735 – 1757

Le 21 septembre 1732 la nouvelle nef de l’église de Willgottheim a été consacrée par Monseigneur Jean Vivant, Evêque de Paros, suffragant de Strasbourg. Les travaux qui devenaient urgents débutèrent en 1730 et les constructeurs ont vu grand, puisque la nouvelle nef se trouve élargie et allongée. A l’arrivée de Jean Jacques Bertomé en 1735, on trouve trace de la commande faite pour un nouveau Tabernacle, puisque l’église restait encore à être meublée. Par la suite il s’engagea également pour la rénovation de différents autels, dont celui dédié à la Sainte Vierge...En fait il avait hérité d’une nouvelle église, mais qui restait à être décorée et meublée entièrement !

Pour le seconder dans sa tâche, quatre vicaires se succédèrent : 9/4/1733 Frédéric Antoine Handacher, 15/6/1738 André Weinum, 2/11/1738 Antoine Host, 22/10/1753 Jean Simon, les communes de Woellenheim, Landersheim et Zeinheim étant annexées à la paroisse de Willgottheim.

La période citée en référence fut de loin pas la meilleure ni la plus facile pour notre Curé pour exercer son sacerdoce, compte tenu du mouvement rigide et austère ‘‘Janséniste’’ qui éloigna par crainte, beaucoup de pratiquants des sacrements de l’église.

Visite du Cardinal Armand de Rohan

Le Cardinal qui était également le ‘‘Seigneur Foncier’’ du village, présida à Willgottheim la messe de Confirmation du 20 mai 1751 en l’honneur des jeunes confirmants de huit villages du Kochersberg. Malgré une pluie battante, venant gâcher en partie cette grande fête elle resta néanmoins longtemps dans la mémoire des habitants. La cérémonie se déroula avec beaucoup de ferveur et de recueillement de la part des participants, au grand plaisir de son Eminence et de notre Curé.

Testament de Jean Jacques Bertomé

Durant sa vie, Jean Jacques Bertomé avait la réputation d’un homme pieux, et son engagement en la foi catholique fut sans faille. Sa fin de vie, il la passa à Willgottheim, comme il aimait le dire, à qui voulait l’entendre...’’au milieu de ses enfants de Dieu’’.

Le 7 janvier 1763, il pris la décision de rédiger son testament et le fit enregistrer par le Notaire le 16/2/1763, Notariat de Saverne, liasse 6^E31.2. N° 5662. Le nom du Notaire nous est inconnu.

Jean Jacques Bertomé décède le 13 février 1771 à l’âge de 90 ans, 2 mois et 10 jours.

Ouverture du Testament

Nous trouvons ci-après la reproduction de l'acte enregistrant l'ouverture du testament :
"Le 16 février 1771, jour de l'ouverture du testament, son apparus devant Notaire juré et greffier du Baillage du Kochersberg, au presbytère où Monsieur Jean Jacques BERTOUME, ancien curé de Willgottheim, le 13 courant a rejoint l'Eternel.

On comparu ainsi :

Monsieur Nicolas BERTOUME bourgeois et cordonnier à Phalsbourg, comme propre fils de Nicolas BERTOUME, ancien habitant de Phalsbourg et propre frère du décédé testateur.
Madame Elisabeth DAIGUE, nièce du décédé, épouse de François LAUTRER serrurier, et habitants tous deux à Phalsbourg.

Ces deux comparants m'ont chargé d'ouvrir le testament rédigé le 8 janvier 1763 (déposé au Notariat)

Fait en présence de Monsieur Vincent BLANCHET et Jacob LIENHART, tous deux témoins."

Contenu du Testament (Traduction littéraire du texte d'origine)

"Comme il a plu au Seigneur mon Dieu de prolonger mes années jusqu'au nombre de quatre vingt deux, en ayant employé cinquante trois dans le Saint Ministère de l'Eglise en qualité d'ouvrier continuel dans la vigne du Seigneur, je crois devoir profiter de celles qui me restent pour mettre en ordre, pendant que j'ai encore la raison, le jugement et la mémoire saine fraîche et présente à mes affaires et à la distribution du peu de bien qui me reste afin d'éviter par là après ma mort tous différents, distributions, troubles et contestations qui pourraient survenir de la part de personnes, prêtes à prendre ce qui ne leur convient pas. Ayant fait pour mes proches, mère et sœurs que j'ai eu avec moi longtemps, l'une et l'autre plus de 17 ans, tout ce que la charité exigeait de moi envers elles ; et quoi que j'ai été plongé dans les dettes à leurs occasions, desquelles à me tirer j'ai eu peine. Cependant je rends grâce à la divine providence de m'avoir conservé pour leur donner les derniers secours et assistance.

A présent, ne voulant pas m'éloigner des sentiments des Saints Pères, ni de ceux du Concile de Trente, n'ayant reçu de ma famille que beaucoup de charge et aucun bien, je crois véritablement ne pouvoir mieux faire que de me conformer pour la sûreté et tranquillité de mon âme à leurs sentiments trop nobles pour ne pas régler....

C'est pourquoi avant de procéder à faire mon testament, je me suis muni du signe de la croix et ayant recommandé mon âme à Jésus Christ et à toute la cour céleste, j'ai choisi la sépulture de mon corps en l'église de Wilten pour y être inhumé en tant que pasteur".

Primo

- je donne et lègue soixante livres à la fabrique pour une grande messe annuellement pour le repos de mon âme dont 1 livre 10 pour le prêtre célébrant, pour le maître d'école 5c. et pour l'église 1, 1/5 livres.
- je donne à François DANN frère de Marie Magdeleine notre économe 12 de mes chemises.
- je donne à Marie Madeleine ma ménagère et cuisinière et à Johanne DANN notre domestique, sa sœur, toute ma batterie de cuisine à partager entre elles comme sœurs
- je donne à Marie Madeleine notre cuisinière l'armoire placée dans la chambre au-dessus de la mienne et
- je donne à François Antoine DANN, son frère, la petite placée au même lieu et
- je donne à Johanne DANN celle placée dans mon cabinet

- je donne à Marie Madeleine DANN et à sa sœur Johanne DANN 12 paires de draps, 12 nappes, 4 douzaines de serviettes, 2 lits, 4 cuillères et quatre fourchettes d'argent à partager entre elles...
- je donne à mon neveu Nicolas BERTOUME demeurant à Phalsbourg 5 livres et autant à la demoiselle LAUTREUR notre nièce demeurant à Phalsbourg.
- je nomme mon héritier universel Monsieur Jean Georges BOURG mon successeur moderne...

Fait à Wilten ce 7^{ème} Janvier 1763

Signé : Jean Jacques BERTOUME, ancien Recteur de Wilten.

Tombe de Jean Jacques Bertomé

Selon la volonté de l'intéressé, Jean Jacques Bertomé a été enterré dans l'église de Willgottheim. Stèle de style Louis XV sculptée et polychromée conservée dans l'église contre le mur nord à proximité de l'autel Saint Nicolas.

Important socle mouluré ; au-dessus, plaque à la bordure chantournée, avec riche décor de coquilles "rocailles" à volutes ; à la base, sous l'inscription, symboles de la mort, ossement brisé, crâne, sablier, torche et aile de chauve-souris ; sur les épaulements concaves sont sculptés en haut relief les Apôtres Jean et Jacques (prénoms du défunt). Saint Jean à gauche tient en main une plume et un parchemin, Saint Jacques porte pèlerine avec une coquille et tient en main un bourdon (bâton de pèlerin) et une petite gourde ; la croix qui surmonte le monument a des bras au profil chantourné et sur les trois trilobes sont sculptés des têtes ailées d'angelots ; à l'intersection du montant et de la traverse un calice avec deux hosties soutenu par les deux Apôtres. L'inscription est en latin (cas unique ici) gravée en lettres capitales ; les barres des N sont inversées mais le U n'est pas transcrit en V.

HIC JACET SEPULTUS / INFRAME JOANNES JACOBUS / BERTOME CENTURIO
SUB / LUDOVICO XIV FR REGE / A MDCCIX PAROCHUS IN WAS / LENHEIM IN
MITBRUNN IN / LITZELHAUSEN ANNO XXII / IN WILLGOTHEIM ANNO IXX /
XX.II MENSES X DIES NATUS / JDIBUS FREBRUARI A.M.DCCL / XX.I FUT
MORTUUS UTINA / MEUM BEARE SCIRETRESIGN / ATARIUS REQUIESCAT IN
PACE / AMEN.

"Sous moi repose enterré, Jean-Jacques Bertomé, officier sous Louis XIV, roi de France. En 1709 curé à Waslenheim, Mittelbronn, Lutzelhausen, il fut 22 ans curé à Willgotheim, Agé de 90 ans, 2 mois et dix jours, il est mort en février 1771. Que Celui qui ouvre les yeux de la mort, lui soit favorable".

Des années du Roi, aux terres du Kochersberg, voilà celui qui fut le dévoué Jean Jacques Bertomé curé de Willgottheim ; sa mémoire reste vivante sur la place qui porte son nom, à l'ombre de l'église Saint Maurice qu'il aimait tant.

Claude GUTH

Bibliographie : Seemann Othon : Zur grabinschrift in der Willgottheimer Kirche SHASE N° 77.1.1972 / R. Beduin, Généalogie Bertomé / Willgottheim Woellenheim SHASE N° 120-123 1982/83 / Actes notariés traduits par François Guth / C. Muller Le siècle des Rohan / Recherches sur "Histoire de Phalsbourg" /

